



## Lettre d'information | n°8 - Novembre 2024

### ACCUEIL

**Lun, Mar, Jeu, Ven**

8h30-12h30 / 13h30-16h30

**Mer** 9h-12h

**Tél 03 83 31 03 51**

### PERMANENCES PARTENAIRES

#### > LUNDI

**Emploi avec Partego**

Un lundi sur deux 14h-17h

Accès libre ou sur rdv au 03 83 20 00 01

#### > MARDI

**Emploi [16-25 ans]**

Trois mardis sur quatre

8h30-12h / 13h30-17h

Sur rdv au 03 83 24 30 72

**Service Territorial Autonomie**

1<sup>er</sup> mardi du mois 9h-12h

Sur rdv auprès des conseillères France services

#### > MERCREDI

**Espace Conseil France Rénov**

Un mercredi sur deux

8h30-12h30 sur rdv auprès des

conseillères France services

**Service des Impôts des Particuliers**

**SIP Nancy**

Un mercredi sur deux

13h30-16h sur rdv dans votre espace

[www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr)

#### > JEUDI

**Travailleur social • Conseil  
départemental**

Tous les jeudis 9h-12h30

Sur rdv au 03 83 47 88 19

**Conciliateur de justice • Accès aux droits**

Tous les jeudis 14h-16h

Sur rdv au 03 83 31 03 51

#### > VENDREDI

**Créateurs d'entreprise • ALACA**

Tous les vendredis 9h-17h30

Sur rdv au 03 83 81 45 67

#### > SUR RDV AUPRÈS DES ANIMATRICES

• Accès aux droits • Association CLCV

• Travailleur Social • CAF

• Accès aux droits • Délégué défenseur  
des Droits

### ≡ À LA UNE

VOTRE ESPACE FRANCE SERVICES À CHAMPENOUX

**Aurélien et Vanessa, deux conseillères à votre écoute**



**Après cinq années de fonctionnement, votre guichet de proximité France Services est désormais bien implanté au sein du territoire. Avec deux conseillères formées, ce sont maintenant 11 partenaires qui sont intégrés au bouquet de service et qui viennent renforcer le panel d'accompagnements, pour permettre aux habitants d'accéder à leurs droits.**

Vos conseillères vous accueillent, vous écoutent, quel que soit votre âge ou votre situation. En fonction de votre besoin, elles vous aideront à y répondre. Certaines situations complexes nécessitent néanmoins l'expertise du partenaire concerné par la démarche. Mais pas de panique, ces derniers apportent une réponse dans les 48h soit directement auprès de l'utilisateur, soit en s'adressant à vos conseillères. L'accueil est personnalisé, neutre et confidentiel.

Que vous ayez besoin d'aide dans vos démarches administratives courantes en ligne ou en papier, pour numériser, imprimer ou scanner un document, pour effectuer une simulation ou une demande de prestation, créer une adresse électronique, pour accéder ou utiliser un outil informatique, rencontrer un partenaire lors d'une permanence régulière ou encore participer à un atelier collectif, autant de raisons de vous rendre au sein de votre France Services !

Vous l'aurez compris, France Services est un guichet de proximité, chaleureux et polyvalent !

#### > LES CHIFFRES CLÉS

- Coût total du programme national en 2024 : 350 M d'euros
- 2 840 espaces d'accueil à moins de 30mn des habitants

#### France Services Seille & Grand Couronné :

- Le nombre d'accompagnements a doublé entre 2020 et 2024 :
- 773 accompagnements réalisés en 2020 contre 1 349 au 30 sept. 2024
  - 85% des demandeurs ont 62 ans et +

# VIE PRATIQUE

UNE OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT CONJOINTE CAF ET CPAM



**Vous attendez un enfant ? Votre grossesse est déclarée ? Vous vous posez des questions sur vos droits pendant et après la grossesse ? Vous souhaitez bénéficier d'un accès privilégié à toutes les informations utiles liées au parcours d'arrivée de l'enfant ?**

Votre Caisse Primaire d'Assurance Maladie et la CAF vous proposent d'assister à des ateliers d'informations collectifs en présentiel gratuits ou à des webinaires, à la suite desquels un rendez-vous individuel pourra être proposé en fonction de vos besoins. Vous serez invitée à participer par e-mail par la CPAM et/ou la Caf. Si vous n'avez pas reçu votre invitation, n'hésitez pas à vous rapprocher de votre guichet intercommunal France Services.

En 2025, un atelier sera organisé chaque 1<sup>er</sup> jeudi du mois à Nancy. Si nécessaire, vous pourrez vous inscrire à un rendez-vous individuel en entretien commun avec un conseiller de la CAF et de la CPAM.

■ **Vous souhaitez plus d'informations ou vous avez besoin d'aide pour vous inscrire ? Contactez votre guichet France Services**

## FOCUS

**LE DÉFENSEUR DES DROITS,  
PARTENAIRE DE FRANCE SERVICES  
CHAMPENOUX**



©Photo : Denis Coisne ER

Après avoir été commissaire de police, Jean-Marie Iochum a choisi, pour s'occuper à l'heure de la retraite, le domaine qu'il connaissait le mieux : défenseur des droits, devenant ainsi le 1<sup>er</sup> délégué de Meurthe-et-Moselle il y a presque 20 ans !

**Vous avez un problème avec une administration ou un service public ? Vous constatez que les droits d'un enfant sont entravés ? Vous êtes victime de discrimination ? Vous rencontrez un problème avec les services de sécurité ? Vous êtes lanceur d'alerte ?**

Jean-Marie Iochum est le professionnel de justice qui vous défend dans ces situations ! Son rôle consiste à traiter les réclamations des particuliers, toujours gratuitement quel qu'en soit la nature. Il agit principalement par voie de médiation.

■ **Si vous êtes concerné.e,** rapprochez-vous de France Services qui mobilisera le Délégué, lequel viendra vous rencontrer dans les locaux de Champenoux.

Sabine, victime d'usurpation d'identité, recevait des contraventions diverses pour un montant total de 3 000€.

*Le défenseur des droits a prouvé son usurpation d'identité, l'Officier du Ministère Public a été convaincu, a annulé toutes les contraventions et a demandé au Trésor Public de cesser les réclamations.*



## En Bref...

### IMPÔTS : PAYEZ VOS IMPÔTS LOCAUX PAR PRÉLÈVEMENT

Vous pouvez adhérer au prélèvement en ligne pour vos impôts locaux de 2025.

- Par téléphone : du lundi au vendredi de 8h30 à 19h00 au 08 09 401 401 (service gratuit + coût de l'appel)
- Par internet : sur votre espace particulier et sécurisé : [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr), muni de vos coordonnées bancaires
- Par smartphone : Flashez le code imprimé sur votre avis d'impôt avec l'application "Impots.gouv"

La date butoir pour le prélèvement automatique est le 31 déc. 2024 pour l'année 2025.

■ **Besoin d'aide ? Contactez vos animatrices France Services**

### EN SITUATION DE HANDICAP ?



**Le Service Territorial Autonomie est à votre écoute !** C'est un lieu d'accueil, d'écoute et de conseils qui vous renseigne sur les aides, les dispositifs et les services disponibles afin de vous aider dans votre vie quotidienne.

Une permanence sur rdv auprès des conseillères France Services est possible le 1<sup>er</sup> mardi du mois. Si vous ne pouvez pas vous déplacer, une animatrice autonomie viendra à votre domicile.

■ **Prenez rdv au 03 83 80 02 38**

### UDAF : LE PRÊT SOCIAL MOBILITÉ



L'UDAF a mis en place un microcrédit qui permet aux personnes avec des revenus modestes exclues du système bancaire "classique", de financer leur solution de mobilité professionnelle. Exemples : vous avez des réparations à faire sur votre véhicule ? Vous avez besoin d'un crédit pour acheter une voiture neuve ou d'occasion auprès d'un pro ? Vous pouvez faire appel à l'UDAF.

■ **UDAF : 08 09 54 10 10 - [microcredit@udaf54.com](mailto:microcredit@udaf54.com)**

Le guichet intercommunal France Services est un service de votre Communauté de Communes, en partenariat avec :

